



COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE

« LES RELIGIONS SONT-ELLES NATURELLEMENT INTOLERANTES ? »

Par Daniel LINDENBERG

**Professeur de sciences politiques
à l'université Paris VIII Saint-Denis**

Le 9 décembre 2003

Daniel LINDENBERG

Je suis ici ce soir pour poser avec vous la question suivante : « les religions sont-elles naturellement intolérantes ? » et pour tenter d’y répondre. J’ai conscience du caractère un peu provocateur de cette question mais peut-être cela nous permettra-t-il d’avancer.

Si nous parlons d’intolérance, il faut naturellement parler de l’antonyme qui est la tolérance, un mot avec une histoire très chargée mais qui, au départ, est un peu anodin. En latin, “*tolerantia*”, c’est au fond la patience et le fait de supporter quelque chose un peu à contrecœur. Dans les premiers usages de ce mot à l’intérieur du vocabulaire religieux chrétien, Saint-Augustin a une certaine manière d’employer le mot tolérance qui en dit long. En réalité, pour un théologien chrétien de l’antiquité, la tolérance, c’est justement la patience manifestée envers les hérétiques et les non-chrétiens. En fait, la patience n’a qu’un temps et on peut finir par perdre patience, c’est quelque chose de tout à fait provisoire. Nous verrons en effet que Saint-Augustin n’est pas resté dans l’histoire comme un grand porte-drapeau de ce que nous appelons aujourd’hui la tolérance.

Nous verrons aussi les mutations qu’a subies ce mot qui est resté très longtemps lié à une idée de supporter quelque chose qu’au fond nous ne devrions pas supporter mais telle ou telle raison fait que nous devons patienter et faire preuve d’une certaine égalité d’âme par rapport à ce qui est fond insupportable. C’est un peu la façon dont est utilisé ce mot dans les temps modernes à propos des guerres de religion. La tolérance est apparue comme quelque chose qui intervenait pendant les guerres de religion, par exemple pour les arrêter momentanément, toujours avec cette idée de provisoire.

La première fois que ce mot a été utilisé en Français, c’est dans l’édit de tolérance de 1562 accordé aux protestants. Il y en aura d’autres et ils ne seront pas définitifs avant qu’intervienne une notion plus moderne de tolérance qui ne viendra qu’à la suite d’un long et douloureux processus. Pour avoir le point d’arrivée, il faut toujours comprendre d’où l’on vient.

Encore au XVII^e siècle, sous le grand roi Louis XIV, la tolérance est un mot malfamé. Je vais citer Bossuet, l’Aigle de Meaux. Il dit en 1691 « *J’entends par religion catholique, la plus sévère et la moins tolérante de toutes les religions* », contrairement aux protestants qui

s'accommodent finalement de demi-vérités ou des hérésies. D'ailleurs, la citation que je viens de vous lire est extraite d'une lettre de l'Evêque de Meaux qui s'appelle « 6^e avertissement aux protestants ». En réalité, les protestants eux-mêmes, même s'ils sont montrés du doigt par Bossuet, notamment les fondateurs de la réforme comme Luther par exemple, n'en pensaient pas moins. Luther distinguait entre la tolérance de l'amour qui s'adresse en première lecture à tous les hommes et ensuite l'intolérance de la foi qui est une valeur positive pour lui. La foi ne peut pas mettre sur le même pied la vérité et l'erreur, la patience de Luther comme celle de Bossuet a des limites. Nous en avons également un témoignage contemporain de Bossuet et ce sera mon dernier mot en ce qui concerne la tolérance en tant que mot avant le concept de tolérance dont nous devons débattre aujourd'hui.

Le grand dictionnaire de la langue française qui a fait très longtemps autorité et dont les premières éditions sont contemporaines de Bossuet, dans les années 1690, définissait le mot tolérance de la façon suivante : « *Le mot de tolérance enferme en soi une condamnation tacite de la chose tolérée. Elle signifie un support charitable et pacifique de ce que l'on n'approuve pas* ». Vous voyez avec quelle restriction ce mot est employé. La tolérance a aussi au fond quelque chose d'insultant pour celui qui est toléré. Cela n'est pas dit mais découle de cette définition, il n'est pas considéré comme un égal.

C'est évidemment dans les controverses religieuses que ce mot a d'abord été employé. Là où une religion régnait, le fait de la tolérance a longtemps existé. Les chrétiens ont longtemps toléré en leur sein au moins une autre religion qui était le judaïsme. Il faut avoir la notion que ce qu'était le sort des Juifs en Europe avant 1789. La tolérance se manifestait d'abord avec un statut extrêmement inférieur, un statut de mépris et de discrimination et cette tolérance pouvait ensuite cesser à tout moment.

De même l'Islam, autre grande religion du Livre, tolérait également des minorités juives ou chrétiennes avec aussi un statut spécial qui était l'aménagement d'une tolérance institutionnelle, sauf sous le règne de sultans ou de califes particulièrement ouverts à d'autres cultures.

Le moment où tout se noue se situe à la fin des guerres de religions en Europe. C'est à ce moment-là que le concept moderne de tolérance apparaît, non sans discussions et non sans

divergences entre ceux qui prônent la tolérance. Des gens interviennent dans ce débat comme Pierre Bayle, protestant devenu libre penseur, réfugié en Hollande ; ou comme John Locke, philosophe anglais pratiquant l'anglicanisme mais pas si croyant que cela ; ou bien Spinoza en Hollande qui n'était pas croyant du tout. Je parlerai aussi de Voltaire qui est certainement l'auteur qui a fait référence en langue française mais aussi dans le monde occidental. Mais la liste ne s'arrête pas là parce qu'il y a aussi des auteurs de langue allemande comme Lessing.

Ce débat court à la fin des guerres de religions, c'est-à-dire la fin de cette époque très sombre de l'histoire européenne où, pendant près de deux siècles, les gens se sont étripés à propos des dogmes du christianisme, principalement entre catholiques d'une part et réformés d'autre part, les réformés pouvant être calvinistes, luthériens et s'étripier également entre eux à l'occasion. Il y a aussi d'autres sectes, en particulier du côté du protestantisme.

Cette période a été particulièrement sanglante dans trois pays qui ont justement produit les philosophes de la tolérance. Il y a la France avec l'édit de tolérance de 1562 dont je viens de parler et la Grande Bretagne qui connaît aussi une guerre civile au XVIIe siècle à propos de problèmes politiques mais surtout religieux entre l'église anglicane et les puritains, les sectes, les calvinistes radicaux. Il y a cette guerre de 30 ans qui est une espèce de guerre européenne dont l'un des enjeux est le triomphe soit de la réforme soit du catholicisme, la lutte finale entre les deux versions du christianisme. On n'aboutira à la victoire ni de l'un, ni de l'autre et la guerre de Trente ans se terminera par les traités de Westphalie en 1648 qui, pour la première fois, établissent les principes d'une paix religieuse en Europe.

Cette paix religieuse n'est pas du tout fondée sur nos concepts actuels de liberté de pensée qui sera élaborée par les philosophes susnommés mais elle établit néanmoins qu'il ne doit plus y avoir de guerres de religions. C'est le principe du *cujus regio, ejus religio*, c'est-à-dire qu'on doit suivre la religion du prince. Mais il est dit aussi dans les traités de Westphalie que les princes doivent supporter (dans le sens de patience) d'avoir des minorités. Un prince catholique devra, même si le mot n'est pas prononcé, tolérer ses sujets protestants et réciproquement.

Il y a aussi un état en Europe dont l'indépendance est reconnue après une longue lutte, ce

sont les provinces unies des Pays-Bas (la Hollande actuelle). Non seulement l'indépendance de la Hollande calviniste est reconnue mais c'est le seul pays depuis un demi-siècle où règne un pluralisme religieux et la liberté de pratiquer des cultes aussi différents qu'une douzaine de confessions issues du calvinisme. En effet, les calvinistes ne sont pas d'accord entre eux, c'est la tendance à la division que l'on connaît chez les protestants puisqu'ils pratiquent le libre examen. D'autre part, il y a aussi des catholiques pour la première fois qui font l'expérience d'être une minorité sous une hégémonie protestante qui ne cherche pas à les convertir par ailleurs. Il y a aussi les Juifs réfugiés notamment d'Espagne et du Portugal, les anciens marranes, et c'est pour cela que j'ai cité le nom de Spinoza tout à l'heure qui est l'un d'entre eux.

Si nous regardons de quel « écosystème » (si je puis dire) sont issus les grands livres sur la tolérance, la Hollande apparaît toujours. Par exemple, le livre de Locke est publié d'abord en Hollande et ensuite en Angleterre. Locke a fui justement l'intolérance du Roi Charles II d'Angleterre et s'est réfugié en Hollande où il a écrit le « Traité sur la tolérance ». Locke est d'ailleurs cette année au programme de philosophie et nous voyons dans toutes les librairies universitaires des piles des différentes éditions du « Traité sur la tolérance ». Il en va de même pour Bayle. C'est un protestant français né à Foix dans l'Ariège actuelle et réfugié en Hollande. C'est dans ce pays qu'il lance son premier brûlot contre Louis XIV et pour la liberté de pensée qui s'appelle « Les nouvelles de la République des lettres » dans lesquelles il va élaborer lui aussi sa propre conception de la tolérance. Spinoza est un Hollandais d'adoption et il n'aurait pas pu exister en dehors de ce pays. Voltaire lui-même ne séjournera pas en Hollande mais ira en Angleterre.

Très tard dans le XVIII^e siècle, beaucoup de livres que j'appellerais des écrits subversifs sur le plan politique et religieux sont imprimés dans la « libre Hollande » comme il est dit à l'époque. Ils parviennent ensuite clandestinement en France ou ailleurs sans nom d'auteur ou avec un nom fantaisiste, comme Voltaire par exemple qui, de son vrai nom, s'appelait François Marie Arouet.

Que contiennent ces livres sur la tolérance ? Je n'en dirai que quelques mots car je n'ai pas perdu de vue la question à laquelle je dois répondre. Il est intéressant de voir que c'est Locke qui retourne comme un gant le sens donné jusque là au mot tolérance. Comme le dit

l'historien Paul Hazard, auteur d'un livre excellent sur la pensée européenne au XVIII^e siècle : « *Locke donne à la tolérance ses lettres de noblesse, il élargit la notion* ». Elle était la justice, elle était intelligence puisqu'elle supposait un esprit capable de rentrer dans les raisons de l'autre. La tolérance telle que Locke la pense, c'est une façon de rentrer dans le discours d'autrui y compris si ce autrui est d'une autre religion.

Locke donne deux types d'arguments qui nous permettent d'ailleurs de distinguer deux types de tolérance ; ensuite, les autres penseurs se mettront dans ses pas. Il y a ce que Locke appelle la tolérance pratique et il y a la tolérance spéculative.

La tolérance pratique, c'est par exemple un groupe qui pratique une religion qui n'est pas celle de l'état. Que fait-on ? Est-ce qu'on la persécute ? Est-ce qu'on lui fait la guerre ? Est-ce que cela se règle par des poursuites judiciaires, voire des bûchers ? Pour des raisons qui ne sont pas philosophiques mais d'ordre public, Locke raisonne en se demandant ce que produit la persécution. Est-ce que la persécution atteint son but, est-ce qu'elle extirpe vraiment l'hérésie, est-ce qu'elle lutte contre les religions minoritaires ? Il dit « *non, parce qu'on ne peut pas forcer la conscience d'autrui et finalement les martyrs sont une semence de nouveaux fidèles, etc...* ». Ce raisonnement a naturellement été réitéré depuis. Pour la raison d'état, il faut admettre —naturellement, ce n'est pas le langage de Locke — un pluralisme religieux. Mais, dans la pensée de Locke, il ne faut pas tolérer les intolérants. Les catholiques par exemple sont exclus de la tolérance. Pourquoi ? Si nous reprenons toujours la raison d'état —et ce raisonnement sera refait très souvent au XIX^e siècle par Michelet, Quinet, etc.— les catholiques obéissent à un chef d'Etat étranger, le Pape, ce sont par conséquent des factieux, des gens qui menacent la souveraineté de l'état. Donc, on ne les tolère pas mais on peut tolérer tous les autres, à condition naturellement qu'ils croient.

On ne tolère pas non plus les athées pour une raison d'ordre public parce que Locke postule que, sans croyance, il ne peut pas y avoir d'attachement à la loi. L'athéisme est assimilé à une espèce d'anarchisme pur et simple. Celui qui n'a pas de foi n'a pas de loi. Ce sont les limites qui sont effectivement très visibles pour nous mais la théorie de Locke donnait déjà un large champ d'application à cette idée tout à fait nouvelle de la tolérance.

La tolérance spéculative est tout autre chose. C'est l'idée selon laquelle toutes les religions ont peut-être un fonds commun et leur opposition est parfois plus apparente que réelle.

C'est une opposition de rites, ce peut être une opposition de dogme mais il y a, derrière, l'idée que toutes les religions, malgré les apparences, ont un certain nombre de principes en commun. Par exemple obéir à la loi, la justice, le fait d'honorer son père et sa mère, le fait d'obéir à un certain nombre de préceptes qui excluent le recours à la violence, etc. Pour schématiser, c'est cette idée d'une religion naturelle mais ce n'est pas une idée qui est venue comme cela à Locke.

Dans le catholicisme de l'époque, pensons aux Jésuites qui vont évangéliser la Chine et qui acceptent finalement (et on le leur reprochera) une partie des rites chinois qui coexistent avec les rites chrétiens. Ils disent en effet qu'il y a chez Confucius des vérités qui sont au fond les mêmes que celles du christianisme. Les Jésuites qui vont en Inde font le même raisonnement à propos du brahmanisme. Toute la pensée européenne des Lumières et même des pré-Lumières avec des gens comme les Jésuites (qui ne sont pas considérés en général comme des porte-drapeaux des Lumières) consiste à dire qu'il y a des croyances communes à toute l'humanité.

Cette pensée fonde à ce moment-là un autre type de tolérance dite spéculative, c'est-à-dire l'idée qu'on peut, non pas simplement supporter et être patient, mais faire coexister des croyances. C'est un peu comme aujourd'hui lorsque nous disons qu'il faut faire coexister plusieurs cultures. C'est parce que nous pensons —et il faut le penser sinon l'idée du multiculturalisme par exemple perdrait vraiment tout sens— que toutes les cultures ont quelque chose en commun, qu'elles peuvent se parler, qu'elles ont des principes, etc. Au fond, la multiplicité des cultures renvoie à un être d'humanité qui est commun et, ensuite, ce ne sont que des détails comme par exemple la différence des langues. Le fait qu'il y ait des milliers de langues sur la surface de la terre ne va en rien contre l'idée de l'universalité du langage comme étant la marque même de l'être humain, l'homme comme animal logique.

Cette idée de la tolérance spéculative est extrêmement importante. Elle est un peu balbutiante chez Locke mais Bayle fait un pas gigantesque en avant. Je crois qu'il faut donner une importance à Pierre Bayle qui est moins lu que Locke mais qui est néanmoins un auteur tout à fait fondamental. Il est égal en importance à Voltaire bien que ce dernier soit beaucoup plus connu car ses combats pour la tolérance pratique sont évidemment

incomparables à d'autres. Mais, chez Bayle, il y a quelque chose qu'on ne trouve pas dit de la même façon et avec la même force chez Locke. C'est l'idée de ce que nous appellerions le droit à l'erreur mais que Bayle qualifie « *les droits de la conscience errante* », c'est-à-dire le droit de se tromper parce que l'homme cherche la vérité.

La vérité est peut-être difficile à trouver et les religions sont une façon de la trouver mais ce n'est pas la seule. Par exemple, Bayle ne porte pas la même condamnation contre les athées. Il ne se dit pas athée lui-même, c'est un déiste, un partisan de la religion naturelle. Il dit que même les athées peuvent être vertueux parce qu'il y a ce droit de la conscience. Chez Bayle, on trouve cette idée de la liberté de conscience comme fondement de la tolérance que l'on ne trouve pas encore chez Locke. Les écrits de Bayle sont dispersés dans une série de petites brochures qui sont souvent très polémiques. Il y a d'excellentes publications comme « *Pierre Bayle et la religion* » aux Presses Universitaires de France qui font très bien le point.

J'en viens maintenant à Voltaire. C'est l'homme qui, dans la mémoire collective, est le plus identifié à l'idée même de tolérance. Très souvent, les philosophes qui parlent de cette notion fondamentale font à Voltaire un mauvais procès que je trouve réitéré même dans des publications récentes. Par exemple, l'Académie universelle des cultures a fait, voici quelques années, un colloque sur l'intolérance. Des philosophes très distingués sont venus dire qu'il y avait au fond avec la tolérance un problème philosophique. D'après eux, il y avait une contradiction. Par exemple, je cite une philosophe : « *si la tolérance était un véritable idéal moral, il serait moralement bon d'accepter une chose qu'on juge être moralement répréhensible ; il y a là un paradoxe qui touche à l'absurdité* ». C'est une idée qui est souvent soutenue aujourd'hui à propos de la tolérance.

En réalité, je pense que cette idée nous ramène très loin en arrière, avant que Bayle, Spinoza ou Voltaire lui-même aient tonné contre l'intolérance. Au fond, cette idée, qui est que la tolérance serait de tolérer l'intolérable et conduirait finalement à une espèce de relativisme moral ou au scepticisme, me paraît fautive. Les choses ne se passent pas de cette façon-là. Chez Voltaire, comme déjà chez Locke cité par Paul Hazard, l'idée n'est pas qu'il n'y a pas de vérité. En effet, le procès que l'on fait souvent à la tolérance, c'est l'idée que l'on cherche la vérité, qu'on ne la trouve pas et que, finalement, cette recherche est vaine et

aboutirait à une espèce de nihilisme. Mais tel n'est pas le propos de Voltaire.

Son propos est de dire que c'est par le débat qu'on arrive à constituer une nouvelle vérité et à partir des erreurs même qui sont faites et desquelles on apprend. Ce qui aboutit justement à cette espèce de religion naturelle qui était l'idéal voltairien et qui n'était nullement dirigé contre les religions existantes. Voltaire ne mettait pas toutes les religions sur le même plan. S'il en a tellement voulu au catholicisme par exemple, c'est parce que, de son temps —et j'aurai l'occasion de dire tout à l'heure que le catholicisme a évolué— c'était l'église catholique, en particulier en France, qui bloquait toute possibilité de pensée libre, par conséquent toute possibilité de coexistence entre les religions puisqu'elle n'en reconnaissait aucune autre. L'Edit de Nantes avait été révoqué en 1685, les Juifs n'étaient que tolérés et, même à l'intérieur de l'église catholique, le conflit entre les Jansénistes et les Jésuites par exemple était toujours arbitré en faveur de l'un ou de l'autre mais jamais par une coexistence. Pendant toute une partie du XVIIIe siècle les Jansénistes sont poursuivis et, en 1762, c'est le Parlement janséniste de Paris qui l'emporte et les Jésuites sont expulsés de France.

Nous avons par conséquent une religion qui s'opposait à tout dialogue, à toute mise en commun des points de vue et des idées et c'est cela que prône Voltaire. Je crois que c'est en cela qu'il y a très souvent un contresens sur sa pensée qui est non pas sceptique mais pluraliste, mettant en place ce qu'aujourd'hui les philosophes comme Habermas ou Ricœur appellent une éthique de la discussion, une éthique du débat. Ce n'est pas une éthique du débat pour n'aboutir à rien mais au contraire à un certain nombre de vérités universelles qui, plus tard, donneront lieu à la mise en forme de la déclaration des droits de l'homme, des droits humains, etc. Il faut tout de même rappeler que l'église catholique a mis longtemps à admettre justement ce point de vue voltairien, non seulement elle n'a pas admis la déclaration des droits de l'homme de 1789 mais, même en 1948, au moment de la déclaration universelle des droits de l'homme, elle condamne celle-ci par la voix du Pape. Les combats de Voltaire pour la tolérance pratique sont célèbres comme l'affaire Calas, Sirven ou du Chevalier de la Barre et d'autres causes moins connues mais qui l'ont occupé toute sa vie. Il a d'ailleurs couru des risques et a été obligé de s'exiler.

Dans ce corpus de la tolérance, je ne voudrais pas oublier Spinoza Il est très en avance sur

son temps et n'a été compris que longtemps après sa mort. C'est le premier qui, bien avant les déclarations des droits de l'homme, prône la liberté de pensée. Pour lui, la recherche de la vérité doit être libre, elle doit être avant tout philosophique et les religions ne doivent pas pour autant être bannies de la cité. Un peu comme toute la philosophie classique, Spinoza distingue entre les sages et la foule car cette dernière a besoin de symboles et par conséquent de religions. C'est évidemment un point de vue qui n'est pas très admiratif des religions instituées mais qui n'induit pas une intolérance de la raison. On nous parle souvent aujourd'hui de l'intolérance des rationalistes, d'une laïcité intolérante, etc. mais Spinoza n'est pas dans ce cas-là. Comme tous les théoriciens de la tolérance qui parlent de liberté de pensée, il aboutit à une idée qui est essentielle dans la modernité. Pour lui, ce qui est du ressort de l'état, c'est l'ordre public, le salut de la nation et la religion n'a rien à voir avec l'ordre public sauf si elle risque de le troubler. C'est une affaire individuelle, c'est une affaire privée, c'est-à-dire les droits de la conscience errante, la liberté de conscience.

Finalement, la tolérance a été une étape. Aujourd'hui, nous ne parlons plus de tolérance mais de liberté religieuse ou de liberté de pensée parce que nous sommes conscients que la tolérance est liée à une époque où le plus urgent était de mettre fin aux persécutions et à l'intolérance. Partout où cette idée a triomphé, d'une façon ou d'une autre, cela s'est terminé par la séparation des églises et de l'état ou (ce qui revient à peu près au même) à la soumission des églises à un système étatique. En effet, il n'y a pas une grande différence entre des pays comme la France où l'église est séparée de l'état et des pays comme l'Allemagne où l'on paye officiellement le denier du culte. Le point d'arrivée est pratiquement le même, c'est-à-dire qu'il y a une liberté religieuse, les droits de la conscience sont reconnus et l'église ne se mêle pas de politique. Elle peut naturellement intervenir sur un plan moral, métapolitique, pour rappeler de grands principes mais il n'y a pas de confusion entre le pouvoir politique et le pouvoir spirituel.

Face à certains problèmes qui sont posés dans nos sociétés, renaît la question suivante : est-ce que certaines religions seraient intolérantes par nature ? Cette question est souvent posée, d'abord par des phénomènes culturels de longue durée, comme par exemple l'anticléricalisme. Dans un pays comme la France, il y a toute une culture qui pense que, même réduite à une affaire privée, la religion, à travers les églises, n'a pas complètement

abdiqué ses prétentions à régenter l'espace public. Cela fonde encore l'idée, par exemple, que le fait que l'église chrétienne accepte la démocratie ou les droits de l'homme ne serait qu'un faux-semblant. Mais c'est un peu une survivance, en réalité nous n'y pensons pas tellement aujourd'hui par rapport au christianisme.

Pourtant, pendant longtemps —et j'y faisais allusion tout à l'heure avec l'acceptation très tardive par l'église catholique d'une notion comme l'universalité et les droits de l'homme— a été opposée l'idée que le catholicisme était intolérant par nature. Ce n'était pas une idée qui était développée par les adversaires du catholicisme mais par les porte-parole les plus autorisés du catholicisme lui-même, c'est-à-dire les papes, les conciles, les évêques. Non seulement il y a la citation de Bossuet, « *il est beau que l'église soit intolérante, ce titre de gloire, etc.* », mais de façon réitérée, on trouve l'encyclique *Mirari vos* en 1832 qui rappelle que la liberté religieuse est quelque chose d'abominable.

Il y a aussi le fameux Syllabus en 1864, répertoire de 80 erreurs. Au fond, dit le Pape Pie IX, tout cela, c'est le libéralisme moderne, la modernité. A la question de savoir si le pontife romain doit se réconcilier par exemple avec la liberté religieuse, la réponse est non. Contrairement à ce qu'espèrent à l'époque un petit nombre de catholiques libéraux, il ne peut pas y avoir de réconciliation entre le principe de la tolérance et la catholicité puisque, comme le disait Saint-Thomas à la suite d'Aristote, « *si l'erreur est multiple, la vérité est une* », par conséquent la vérité du magistère catholique.

Cela va durer extrêmement longtemps. En plein XXe siècle les états, qui maintenaient le catholicisme comme religion d'état, n'inscrivaient jamais la liberté religieuse dans leur constitution ; tout au plus la toléraient-ils, mais au sens le plus étroit du mot qui nous ramène avant Bayle, Spinoza ou Voltaire. Dans des états comme l'Espagne franquiste, les protestants étaient tout juste tolérés, ils n'étaient pas sur un plan d'égalité. Par conséquent, nous avons eu des raisons de penser pendant des siècles —et c'est une histoire qui s'est achevée il n'y a pas si longtemps— qu'il y avait une incompatibilité entre une religion comme le catholicisme et la tolérance.

On pouvait penser que le catholicisme était intolérant par nature. Certains penseurs comme Edgar Quinet, qui est un peu à l'origine de l'école laïque en France, ne se sont pas privés de le dire. Sa brochure « *l'enseignement du peuple* » —que mon ami Joël Roman a rééditée

dans la Collection *Pluriel* et dont j'ai fait la préface— est le texte fondateur de la laïcité scolaire française. Nous avons la surprise de voir que cette intolérance catholique produit effectivement une intolérance laïque. Edgar Quinet dit « *on ne résoudra pas le problème de la démocratie en France, si on n'extirpe pas le catholicisme de France* ». La guerre scolaire des laïques et des catholiques paraît aujourd'hui folklorique mais c'était très sérieux au XIXe siècle. Dans deux ans, nous allons célébrer le centenaire de la séparation des églises et de l'état et nous aurons l'occasion de rappeler que le débat, encore en 1905, était de savoir si réellement il fallait simplement séparer les églises de l'état ou s'il fallait d'une certaine façon expulser le catholicisme de France, lui faire une vie tellement invivable qu'il dépérirait. Ce n'est fort heureusement pas la voie qui a triomphé puisque des gens comme Jean Jaurès ou Aristide Briand s'y sont clairement opposés.

Par rapport à une autre religion comme le Judaïsme, c'est également une question que nous pouvons poser aussi bien à travers l'histoire que par les textes. Concernant le catholicisme (c'est une remarque d'ordre général), il ne faut surtout pas chercher la réponse à la question et vous avez vu que j'y réponds plutôt par l'histoire. Je parle ici essentiellement des religions du Livre car si nous parlons du Confucianisme ou du Bouddhisme par exemple, ce sont des religions d'une autre sorte pour qui le problème de la tolérance se pose moins parce qu'il n'y a pas un monopole de la révélation, en particulier il n'y a pas un Dieu unique. Si nous sollicitons les textes sans faire référence à l'histoire, nous n'y arriverons pas et, de ce point de vue, je renvoie aux écrits de Mohammed Arkoun qui a développé depuis longtemps cette idée à propos de l'Islam, y compris dans ce colloque sur l'intolérance.

Nous trouverons toujours des citations qui vont dans l'un ou l'autre sens. C'est un peu comme dans un autre espace culturel ; dans ma jeunesse, nous trouvions toujours une citation de Lénine qui allait dans le sens de la proposition que nous voulions faire et une autre qui allait contre. Ce n'était peut-être pas le bon moyen mais, au fond, la même chose est vraie des Livres sacrés. Dans l'Evangile, aussi bien que chez les Pères de l'église ou même chez Saint-Augustin, nous trouvons tout et son contraire. Par exemple Saint-Augustin reprend cette parole évangélique « *force-les d'entrer* », c'est-à-dire force les hérétiques ou les païens à entrer dans l'église. Mais nous trouvons aussi des citations par lesquelles il prône au contraire au moins la tolérance, la patience, il faut les éduquer, leur faire

comprendre, etc.

Ce qui est vrai pour le Nouveau Testament l'est aussi de ce que nous appelons l'Ancien Testament et que les Juifs appellent la Tora. Dans la Tora, nous trouvons aussi des versets qui peuvent tout à fait inciter à l'accueil de l'étranger et même à l'accueil de ses croyances et des versets qui prônent le contraire avec des récits qui passent les incroyants au fil de l'épée. En réalité, il ne faut pas chercher dans les textes sacrés ce qu'ils ne peuvent pas donner, c'est-à-dire qu'il y a un anachronisme trop profond entre ces textes qui sont des protocoles de révélation. Dans chacune des trois religions du Livre, les textes fondateurs se donnent comme la révélation divine par l'intermédiaire ou non d'un prophète ou, dans le christianisme, par des évangélistes ou des apôtres. Une plume humaine a transcrit la parole divine et celle-ci demande à être interprétée. Si la parole divine ne demandait pas à être interprétée, il n'y aurait pas eu un effort exégétique séculaire dans chacune des religions du Livre pour savoir finalement comment cela se traduit sur le plan du dogme, sur le plan de l'organisation de la société, sur le plan politique, etc.

Pour des raisons qui n'ont rien de religieuses, c'est l'Islam qui est un peu sur la sellette aujourd'hui. Tous les jours, vous voyez des gens, plus ou moins qualifiés d'ailleurs, qui vous expliquent dans une grande confusion pourquoi l'Islam est intolérante par nature ou pourquoi elle ne l'est pas. Ce qui est caractéristique —et je renvoie aussi à Mohammed ARKOUN— c'est que nous pouvons trouver dans le Coran du pour et du contre la tolérance. Il y a en particulier le verset 256 qui est toujours cité par des gens dans un but apologétique. Dire qu'une religion est tolérante par nature est aussi suspect que de dire qu'elle est intolérante par nature. Pour préparer cette conférence, j'ai lu un certain nombre d'auteurs et j'ai vu par exemple qu'ils reprenaient toujours, à propos de l'Islam, les mêmes versets et notamment « *pas de contrainte en religion, la voie de la rectitude se distingue par elle-même de celle de l'égarement* ». Ce verset a une histoire. Non seulement nous pouvons lui en opposer d'autres mais la Sourate 9 par exemple —les gens qui connaissent bien le texte coranique verront de quoi je parle— est beaucoup plus restrictive par rapport à la liberté des Juifs et des Chrétiens que la Sourate 2. Mais c'est un problème d'islamologie qui n'est pas de mon propos aujourd'hui.

Si je dis que cette citation a une histoire, c'est parce que nous la trouvons déjà chez

Voltaire. Il opposait la nature tolérante de l'islam à la nature intolérante du christianisme. Il y a un éloge constant de l'islam chez Voltaire comme étant le contraire du christianisme à la fois sur le plan spéculatif et sur le plan pratique.

Sur le plan pratique, il dit « *On nous dit tellement de mal de l'empire turc mais, chez eux, il y a des églises, des synagogues ; ils sont comme les Romains, pourvu qu'on obéisse au Sultan, c'est tout ce qui les intéresse et, à part cela, vous pouvez pratiquer toutes les religions du monde. Chez eux, on ne coupe pas la langue et la main d'un jeune homme et finalement le brûler parce qu'il ne s'est pas découvert devant une procession* » (c'est ce qui est arrivé au Chevalier de la Barre).

Sur le plan philosophique, le plan spéculatif, Voltaire a essayé de penser un peu l'histoire universelle et il a attiré l'attention sur ce qu'avait été l'Espagne des trois religions, le fait qu'en Andalousie, à Cordoue, il y avait eu des philosophes chrétiens qui se disputaient avec des philosophes juifs et des philosophes musulmans. Par conséquent Voltaire était très admiratif de la civilisation musulmane. Il a bien évidemment écrit une pièce qui s'intitule « *Mahomet ou le fanatisme* » mais, derrière la figure de Mahomet, c'est plutôt le pape qui se profile et c'est une façon en quelque sorte d'échapper à la censure. Par conséquent, nous ne pouvons pas tirer de l'existence de cette pièce l'idée que Voltaire serait inconséquent.

Je me suis beaucoup servi d'un colloque sur Voltaire qui a eu lieu à Tunis voici quelques années où les philosophes tunisiens étaient évidemment très contents de montrer que VOLTAIRE pensait cela. Mais d'autres disaient que c'était une naïveté parce que, précisément, il n'était pas islamologue et il usait de l'islam, comme aussi du Brahmanisme ou de la religion des Guèbres, dans le but de dénoncer le catholicisme, mais pas le christianisme d'ailleurs car il aimait bien les protestants, les Quakers en particulier, les protestants humanitaires un peu rationalistes, philanthropes. Il n'aimait pas l'Eglise, c'est « *l'infâme, écrasons l'infâme* ». Il ne faudrait évidemment pas réduire toute la pensée de Voltaire à ce slogan mais il existe. Quelque part, pour Voltaire, le catholicisme étant la pire des religions possibles, toutes les autres étaient meilleures.

Pour revenir à l'islam, le débat actuel qui se développe n'est pas théologique mais profondément politique, en particulier depuis le 11 septembre 2001 de triste mémoire et puis parce qu'il y a des problèmes en France que nous connaissons bien. Les débats a

propos du catholicisme sont aujourd'hui refroidis puisque le catholicisme a fait son *aggiornamento* au moment du Concile de Vatican II et ces problèmes sont derrière nous. Les intégristes catholiques sont une survivance un peu folklorique en France auxquels peu de gens s'intéressent. En ce qui concerne l'Islam ou toute autre religion qui existe, il n'y a pas une essence intemporelle mais une religion qui a évolué dans le temps et qui présente aujourd'hui bien des facettes. Le fait de revendiquer l'orthodoxie est en soi-même un geste polémique qui ne règle absolument pas la question.

Il est clair qu'en ce qui concerne les trois religions du Livre, la seule façon de répondre à la question que j'ai posée, c'est d'examiner ce qu'elles sont devenues, en tenant compte d'un certain nombre de facteurs. Par exemple, sont-ce des religions de la majorité ou de la minorité ? Dans une période extrêmement récente, c'est-à-dire la fondation de l'Etat d'Israël qui ne remonte qu'à 55 ans, le Judaïsme a été continûment une minorité, d'abord dans le monde romain, ensuite dans le monde chrétien et le monde musulman. Il y a eu quelques ères culturelles différentes mais c'est négligeable. C'est une religion qui a vécu dans une condition minoritaire et par conséquent n'a pas pu persécuter qui que soit, si tant est que cela ait pu être dans l'esprit du Judaïsme. Nous pouvons discuter de cette question-là bien évidemment mais elle est purement académique puisque le Judaïsme était l'objet de persécution, de discrimination et même de choses très terrifiantes pas si éloignées de nous. La question de savoir si le Judaïsme est une religion intolérante par nature ne peut se poser que de façon interne.

Vous avez bien vu que, dans mon propos, il y a deux choses à considérer. La tolérance vis-à-vis de l'autre, l'autre absolu, par exemple un chrétien vis-à-vis de celui qui ne l'est pas, qui est païen. Il est d'ailleurs très intéressant de voir les dénominations. Personne ne se dit païen, il n'y a que les Chrétiens qui peuvent dire qu'un peuple est païen. En Chine, on pouvait être Confucianiste ou Taoïste ; en Inde, on pouvait être Bouddhiste ou Brahmaniste mais personne n'était païen. C'était une façon de désigner et de stigmatiser l'autre. Ceci, c'était pour le premier plan.

Le deuxième plan est interne au christianisme, avec par exemple les guerres de religion et les massacres entre protestants et catholiques dont j'ai fait allusion, c'est le statut de l'hérésie. Il est intéressant de voir l'étymologie de ce mot. Pour un chrétien, l'hérésie

désigne ceux qui ne croient pas ce qu'il faut croire. Par exemple, pour un catholique, les protestants sont hérétiques parce qu'ils ne croient pas à l'autorité de la tradition, à l'autorité du pape. Pour les protestants, il n'y a que la seule écriture. Réciproquement, pour un protestant du XVI^e siècle, un catholique est hérétique. C'est un mot terrifiant. En grec, cela veut dire « choix ». L'hérétique, c'est celui qui choisit ; il ne faut pas choisir, il faut croire.

C'est cette frontière entre la croyance aveugle et la liberté, non pas de choix car cela ne veut pas dire qu'on change de religion comme de chemise, mais de pouvoir examiner et critiquer les textes, les dogmes, etc. C'est cela qui était exclu par cette idée d'hérésie qui était le mal suprême. Dans toutes les religions et cela touche même parfois la politique, celui qui est hérétique à l'intérieur de notre église est plus dangereux et plus persécuté que le non-croyant ou celui qui pratique une autre religion. La persécution et l'intolérance s'appliquent d'abord à ceux qui sont les plus proches de nous. Par exemple, Calvin, qui incarne la réforme française au XVI^e siècle et réclame la liberté religieuse lorsqu'il est en France, devient chef d'une théocratie à Genève. Genève devient une république protestante, un peu dans le sens où aujourd'hui il y a des républiques islamiques, c'est-à-dire pouvoir religieux et pouvoir politique confondus. Calvin n'hésitera pas à faire brûler un médecin espagnol venu se réfugier à Genève sur le seul chef qu'il ne croyait pas au dogme de la trinité, ce dont les Calvinistes d'aujourd'hui font repentance. Ils portent vraiment cela comme une tâche sur leurs fondateurs.

La tolérance et l'intolérance ne sont pas inscrites dans les gènes d'une religion donnée, quelque qu'elle soit. C'est affaire de circonstances, de civilisations. Dans mon exposé, j'ai commencé immédiatement avec le Christianisme, le Judaïsme, etc. mais nous pourrions remonter plus haut. Dans le monde romain, le problème de la tolérance ne se pose même pas. Les Romains ont un critère très simple pour la pensée, sur le plan juridique. Ils ne sont d'ailleurs pas très spéculatifs. Leur religion est un peu sommaire avec un Panthéon, des dieux un peu tribaux comme Jupiter, Junon, Mars, etc. Mais lorsque l'état romain devient un empire, il distingue entre religion licite et religion illicite et ce n'est pas théologique. Ils sont tout à fait libres de croire et de pratiquer comme ils le veulent, l'état romain s'en moque complètement. Mais, à côté de cela, il faut pratiquer le culte à l'empereur qui est

une religion licite. La religion illicite, ce sont les gens qui refusent d'accomplir un rituel reconnaissant un Dieu vivant en la personne de l'empereur et le christianisme est persécuté uniquement pour cela dans l'empire romain. Il y a cependant des monothéistes comme les Juifs qui s'en accommodent parce qu'ils ont déjà l'expérience, par Alexandrie, de ce que c'est que d'être une minorité tolérée.

Dans notre approche des religions, je crois qu'il faut abandonner l'idée selon laquelle il y aurait des religions qui seraient tolérantes par nature et d'autres intolérantes par nature. Il faut à mon avis remplacer par d'autres questions cette interrogation qui ne peut mener nulle part.

En admettant que les religions soient renvoyées à la sphère privée — mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne peut pas y avoir une parole des religions sur la société, par exemple sur les problèmes de la bioéthique— la parole qu'un homme de foi tiendra sur ces problèmes n'aura pas force de loi, elle sera partie prenante d'un débat. Il faut penser à la place qu'il faut faire aux religions dans l'espace public parce que c'est cela la question de la tolérance et de l'intolérance. Si nous supposons qu'une religion est intolérante par nature, cela signifie qu'elle veut dominer de nouveau l'espace public. Il y a effectivement dans toutes les religions des forces qui veulent cela. Il y a des intégristes catholiques, des fondamentalistes protestants, des islamiques, des ultra orthodoxes juifs, etc. qui, tous, ont comme visée de dominer l'espace public et de n'admettre de la modernité que ce qui n'est pas de l'ordre de l'organisation communautaire ou sociale. Sauf les inoffensifs Amishs aux Etats-Unis, très peu de fondamentalistes prônent le retour au cheval, à la marine à voile et autres techniques préindustrielles. Il ne s'agit pas de cela. Les intégristes de tous bords sont très actifs sur Internet et autres technologies les plus modernes.

En dehors de l'action des intégrismes dont nous savons que certains sont plus menaçants que d'autres, il ne faut justement pas confondre ces intégrismes qui ne sont pas, malgré ce qu'ils prétendent, un retour aux statuts anciens des religions mais un phénomène tout à fait moderne. En réalité, il s'agit toujours d'une politisation de la religion. La religion est devenue dans la modernité un phénomène qui peut être instrumentalisé par des partis politiques qui se donnent comme des partis de Dieu, c'est un argument rhétorique fort. Ce sont des partis politiques comme les autres simplement déguisés sous le manteau du retour

à la véritable tradition.

Si nous ne nous laissons pas aveugler par ces phénomènes qui ne représentent l'essence d'aucune religion, nous voyons très bien que le problème n'est pas seulement le dialogue entre les religions. Il faut évidemment le prôner et l'exemple de l'église catholique, dont je vous ai montré le difficile chemin vers le pluralisme, en est peut-être aujourd'hui l'exemple, en particulier grâce au Pape Jean-Paul II. Je pense notamment à la rencontre interreligieuse d'Assises en 1986, réunion au sommet de toutes les religions. Il y avait des Juifs, des Chrétiens, des Musulmans, des Bouddhistes, etc., c'était assez impressionnant. Evidemment, comme les philosophes nous l'apprennent, pour qu'il y ait dialogue, il faut qu'il y ait un minimum de langage commun ce qui suppose que les religieux aient quelque chose en commun.

Cela nous ramène finalement, la rencontre d'Assises y compris, à l'idée d'une religion naturelle universelle qui serait derrière tous les cultes et c'était déjà l'idée de Voltaire ou de Lessing. « *Un père, en mourant, donne un anneau à chacun de ses trois fils* » est une parabole que Lessing développe. L'anneau donné au fils aîné est le judaïsme, les autres étant le christianisme et l'islam pour symboliser que chacune de ces religions a sa part de vérité. Mais c'est spéculatif et je laisse cette analyse aux théologiens. Je ne sais pas si c'est vrai mais c'est sans doute utile de le dire.

Cependant, si l'on fait vraiment l'histoire des religions, la réalité est que qu'elles sont très différentes entre elles, il y a des oppositions très fortes. Lorsque, aujourd'hui, nous parlons par exemple dans un but œcuménique de religion monothéisme, de religion abrahamique, etc., je ne sais pas si nous ne prenons pas nos désirs pour des réalités. La façon de concevoir le monothéisme, le Dieu unique, est très différente d'une religion à l'autre et même à l'intérieur d'une religion. Le statut d'Abraham n'est certes pas le même dans chacune des trois religions, c'est même à partir de là que nous pouvons voir ce qui est difficilement conciliable.

C'est sur un autre terrain, comme nous y invite Paul Ricœur, qu'il faut concevoir aujourd'hui la tolérance. C'est vraiment comme quelque chose qui nous amènerait à penser la modernité et cela ne veut pas dire seulement penser la technique ou penser l'état moderne ou la mondialisation. Cela veut dire aussi se pencher, à travers un long travail, sur ce qu'il y a

de plus humain dans l'homme et en particulier le refus sans doute commun à toutes les religions. Je pense que le Judaïsme, le catholicisme, le protestantisme, l'islam —et je ne parlerai pas du Bouddhisme et du Dalaï-lama que je connais moins— peuvent certainement y contribuer. Il ne faut pas que nous soyons réduits à ce que certains appellent une religion de l'humanitaire parce qu'aujourd'hui il y a aussi cette critique. Il est dit que l'humanitaire, les droits de l'homme, sont des nouvelles religions pour ceux qui l'ont perdue. Je pense en réalité que, derrière les trois religions dont j'ai parlé, il y a une expérience millénaire de cultures méditerranéennes qui ont beaucoup apporté pour faire reculer la barbarie.

Si faire reculer la barbarie reste un impératif de notre temps, je pense que les religions qui ne sont, encore une fois, ni barbares, ni intolérantes par nature, peuvent également y contribuer parce qu'elles ont un trésor d'expérience dont nous aurions tort de nous passer et qui peut encore irriguer notre réflexion. Celle-ci ne peut pas simplement se prévaloir de toutes ces valeurs qui ont été évidemment mises en circulation par la modernité et qui ne sont pas le culte de la réussite et de l'argent, le fait qu'une vie humaine soit à soi-même son propre but, sinon cela aboutirait à une impasse. Pour sortir de cette impasse, il y a peut-être quelque chose à apprendre des religions dans la mesure où elles s'ouvrent à ce qui est, au fond, la lutte contre la barbarie.